



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 140 – 2nd trimestre 2009

Sommaire

<i>Methodologie</i>	3
<i>1. Synthèse du contexte international et européen</i>	5
<i>2. Les actifs et les passifs financiers en Guyane</i>	5
<i>3. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	10
<i>4. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	11
<i>Les avoirs des ménages</i>	12
<i>Les disponibilités des entreprises</i>	13
<i>5. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	14
<i>5.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	14
<i>L'endettement des ménages</i>	15
<i>L'endettement des entreprises</i>	16
<i>5.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</i>	17
<i>6. Risques sectoriels</i>	18
<i>7. Rappel des taux</i>	20
<i>7.1 Taux réglementés</i>	20
<i>7.2 Evolution des principaux taux de marché</i>	20
<i>7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	20
<i>7.4 Taux de l'usure</i>	20
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	21
<i>8.1 Emission mensuelle de billets euros</i>	21
<i>8.2 Emission mensuelle de pièces euros</i>	21

Méthodologie

1) Les établissements de crédit locaux et non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. Ainsi, par exemple, l'Agence française de développement ou la CASDEN disposent effectivement d'un guichet sur place mais ne fournissent pas de bilan ou de compte de résultat local.

2) L'enquête de conjoncture

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (9 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

3) Les actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les encours collectés directement par les compagnies d'assurance intervenant dans le département.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations privées, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

4) Les passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés dans un premier temps les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux puis les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit (locaux et non installés localement).

Les principaux établissements de crédit non installés localement et intervenant dans les DOM sont la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia –

Crédit local de France, l'Agence française de développement (AFD), la Casden, Natexis et la Compagnie de financement foncier.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des "particuliers") et les autres catégories de crédit des "EI" sont intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des "sociétés non financières").

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers et entrepreneurs individuels essentiellement), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance, les fonds de pension ainsi que les administrations centrales et de sécurité sociale.

5) Service central des risques (SCR)

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros¹ de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DOM. Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée était la suivante :

Secteurs	Codes NAF 60 (nomenclature INSEE)
<i>Primaire</i>	<i>01 à 05</i>
<i>Industrie</i>	<i>10 à 37</i>
<i>Eau/Energie</i>	<i>40 à 41</i>
<i>BTP</i>	<i>45</i>
<i>Commerce</i>	<i>50 à 52</i>
<i>Transport</i>	<i>60 à 63</i>
<i>Activités immobilières</i>	<i>70</i>
<i>Services (hors immobilier)</i>	<i>55, 64, 71 à 74 et 90 à 93</i>
<i>Services financiers</i>	<i>65 à 67</i>
<i>Education</i>	<i>80</i>
<i>Santé, action sociale</i>	<i>85</i>
<i>Administrations publiques</i>	<i>75, 91 et 92</i>
<i>Divers</i>	<i>00 et 95 à 99</i>

A partir du 1^{er} trimestre 2008, la répartition sectorielle est déclinée selon la nouvelle nomenclature NAF2008.

¹ à compter du mois de janvier 2006.

1- Synthèse du contexte international et européen

La crise qui a touché les grandes économies mondiales à partir du 3^{ème} trimestre 2008 avant de s'étendre à l'ensemble des pays semble connaître une inflexion, au point que les premières estimations de PIB dans certains pays pour le 2^{ème} trimestre 2009 font apparaître un retour de la croissance. Plusieurs facteurs ont contribué à ce redressement : la désinflation qui a soutenu le pouvoir d'achat des ménages, les plans de relance massifs mis en oeuvre par les gouvernements, le soutien des pouvoirs publics aux systèmes financiers, enfin les baisses très fortes de taux directeurs décidées par les banques centrales ainsi que des apports massifs de liquidité aux systèmes bancaires. En dépit de cette amorce d'amélioration de la conjoncture économique, l'incertitude reste toujours forte pour les trimestres à venir, liée notamment aux conséquences de la montée du chômage sur la demande des ménages.

Les banques centrales ont maintenu au 2^{ème} trimestre 2009 leur principal taux directeurs à des niveaux historiquement bas : entre 0 et 0,25 % pour la Réserve fédérale américaine, 1 % pour la Banque centrale européenne, 0,1 % pour la Banque centrale du Japon. Le soutien des banques centrales à la liquidité bancaire s'est poursuivi dans un contexte de normalisation des marchés interbancaires. L'Eurosysteme a mis en place le 24 juin 2009 une première opération de refinancement à 12 mois : la demande a atteint le montant exceptionnel de 442 milliards d'euros, soit 1,4 % du total des actifs des établissements de crédit de la zone euro en juin 2009.

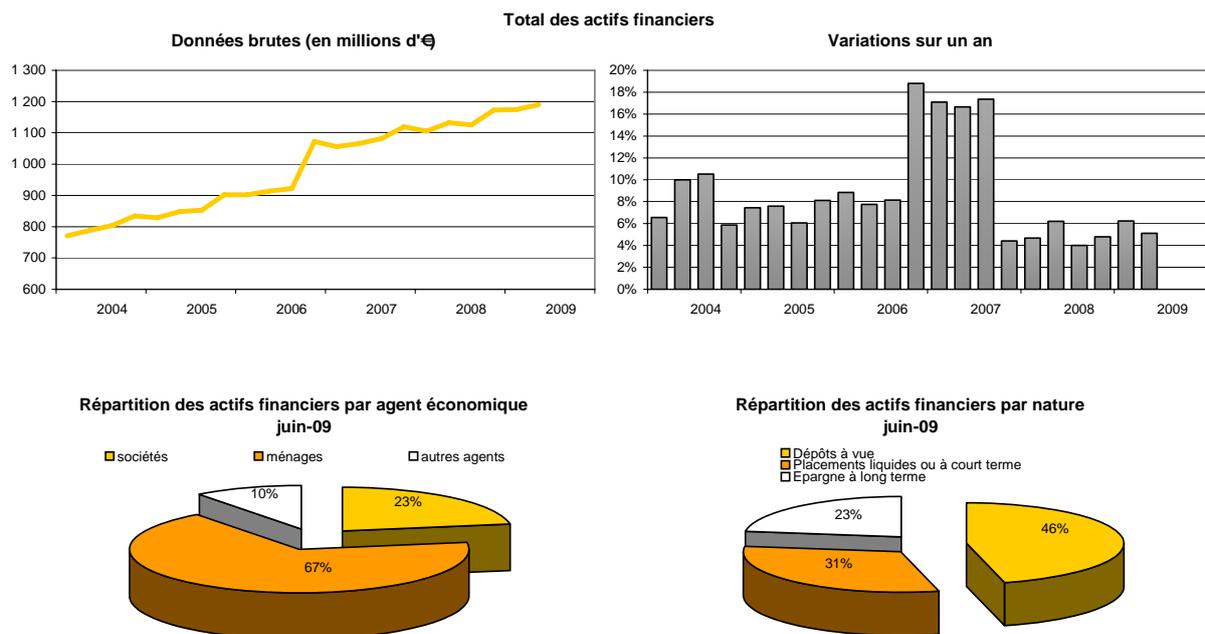
Les premiers signes de reprise économique ont soutenu les marchés actions des grandes places internationales et provoqué dans certains pays une hausse des taux à long terme, liée sans doute en partie à cet accroissement de l'appétence au risque. Ils ont également provoqué une hausse sensible des cours des matières premières, au premier rang desquelles le pétrole. Après un point bas à moins de 40 USD le baril fin 2008, son cours oscille depuis juin 2009 entre 59 et 72 USD. Le cours de l'euro/USD, enfin, s'est sensiblement apprécié tout au long du 2^{ème} trimestre 2009, passant de 1,25 à 1,41.

2- Les actifs et les passifs financiers en Guyane

Nota Bene : A compter du 4^{ème} trimestre 2006, la collecte des statistiques concernant l'encours des contrats d'assurance-vie s'est enrichie de données provenant d'un établissement de la place qui n'étaient pas recensées jusqu'à présent. L'analyse des variations est effectuée à périmètre constant.

Les actifs financiers affichent une progression de 1,3 % au 2nd trimestre 2009.

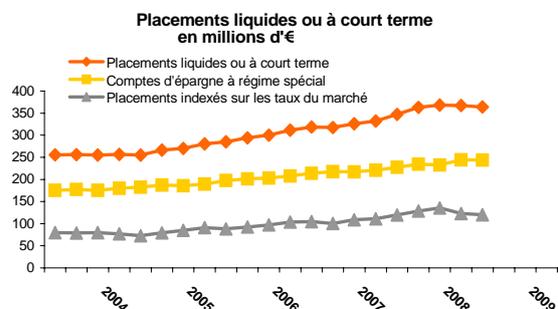
Au 30 juin 2009, l'encours global des **actifs financiers** recensés en Guyane s'est élevé à 1 189,8 millions d'€ et affiche une hausse trimestrielle de 1,3 % (+ 5,1 % en rythme annuel). Sur un an, toutes les catégories d'actifs progressent hormis les placements indexés sur les taux du marché monétaire dont l'encours a baissé de 4,2 %.



Composant 46 % du total des actifs financiers, les **dépôts à vue** sont stables au second trimestre (+ 0,4 % à 548,2 millions d'€ à fin juin 2009) mais progressent de 9,5 % sur un an. Cette stabilité sur le trimestre est le résultat d'une baisse trimestrielle des dépôts à vue des sociétés (- 3,3 %) compensée par la progression de ceux des ménages (+ 3,3 % ; contre - 1,8 % au trimestre précédent), l'encours des autres agents progressant peu (+ 0,8 %) sur le trimestre.

Ralentissement du rythme de croissance des placements liquides ou à court terme sur un an...

A fin juin 2009, les **placements liquides ou à court terme** s'élèvent à 371,7 millions d'€ (+ 2,4 % sur un an contre + 14,3 % en juin 2008 et + 2,1 % sur le trimestre), ils représentent 31 % du total des actifs financiers. Les **comptes d'épargne à régime spécial** restent bien orientés en glissement annuel (+ 6,0 % ; à 248,4 millions d'€) alors que les **placements indexés sur les taux du marché monétaire** affichent une orientation négative sur un an (- 4,2 % contre + 28,3 % l'année dernière), leur encours atteignant 123,2 millions d'€ au 30 juin 2009.



L'épargne réglementée a été notablement soutenue par l'ouverture à la concurrence de la distribution du livret A depuis le 1^{er} janvier 2009 d'une part, et d'autre part par le recours accru des agents économiques à des placements sécurisés dans une conjoncture financière dégradée.

Avec un encours de 121,7 millions d'€, les livrets A et bleus ont fortement progressé sur un an (+ 14,5 % sur un an, soit le plus fort taux de croissance enregistré sur longue période). De même, l'encours des livrets de développement durable s'inscrit à la hausse (+ 16,6 %) ainsi que celui des livrets ordinaires (+ 4,2 % sur un an).

L'évolution à la baisse des **placements indexés sur les taux du marché** provient de la dégradation des taux de référence, la moyenne mensuelle de l'EONIA (taux moyen de l'euro au jour le jour) tombant à 0,6831 % au mois de juin 2009 contre 3,9871 % l'année précédente. L'encours des dépôts à terme (soit 45 % du total) affiche ainsi un repli de 14,4 % alors que les OPCVM monétaires atteignent un encours de 66,4 millions d'€, en hausse sur un an mais en ralentissement par rapport au rythme de croissance observé l'année dernière (+ 17,5 % contre + 58,8 % en 2008).

... non compensé par la progression de l'épargne à long terme.

Les **placements à long terme** collectés par les établissements de crédit progressent de 2,1 % en glissement trimestriel et s'établissent à 269,9 millions d'€, soit 23 % du total des actifs financiers. Les ménages, principaux détenteurs de ce type d'épargne (98 % du total), pèsent sur l'évolution observée avec un rythme de croissance trimestriel de 2,2 %. Cette situation est particulièrement liée à la hausse trimestrielle de l'encours des contrats d'assurance-vie (+ 2,7 % ; + 5,3 % sur un an), les plans d'épargne logement poursuivant leur baisse depuis le changement de la fiscalité intervenu en 2006 (- 1,4 % sur un an et + 0,5 % sur le trimestre). En revanche, l'aversion au risque, affecte les portefeuilles de valeurs mobilières, l'encours des OPCVM non monétaires reste stable sur le trimestre (-0,3 %) alors que l'on assiste à une reprise des marchés financiers.

L'encours de l'ensemble des établissements affiche un rythme de croissance de 9,1 % sur un an. Son rythme de croissance moyen annuel s'élève ainsi à + 10,5 % entre 2004 et 2009.

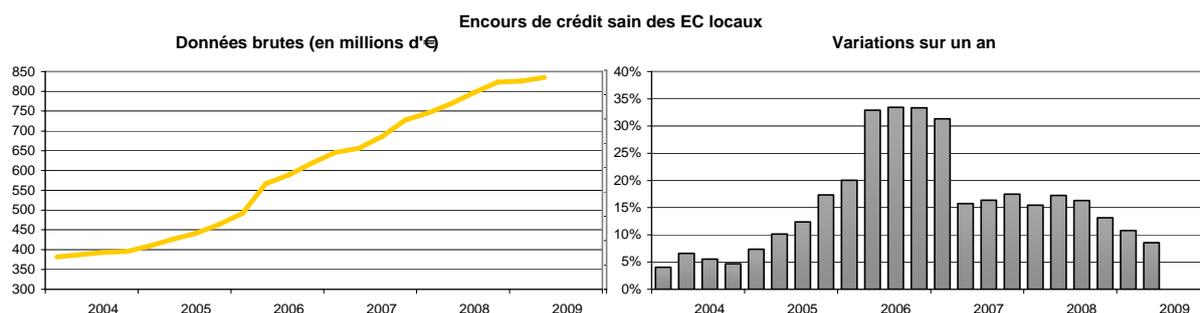
Au 30 juin 2009, le total des passifs financiers des différents agents économiques guyanais auprès de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement) s'établit à 2 098,3 millions d'€, en hausse de 9,1 % sur un an (+ 1,1 % sur le trimestre). L'encours sain affiche une légère progression sur le trimestre (+ 1,4 %).

Les concours en faveur des entreprises stagnent depuis le début de l'année (+ 0,4 % contre + 0,2 % le trimestre précédent), alors que les concours en faveur des ménages maintiennent un rythme en progression (+ 1,4 %). Les entreprises, avec un total de 1 088,7 millions d'€, demeurent les principales bénéficiaires des concours octroyés dans le département (+ 9,2 %, 54 % du total). Les concours octroyés aux collectivités locales enregistrent une forte croissance depuis le 4^{ème} trimestre 2008 (en liaison avec le plan de restructuration financière des collectivités). Il s'établissent à 317,2 millions d'€ à fin juin 2009 (+ 5,2 % sur le trimestre).

Au 2nd trimestre 2009, les établissements installés hors du département enregistrent une croissance en glissement annuel des concours bancaires sains supérieure à celle des établissements bancaires locaux (+ 13,7 % contre + 8,6 %) sur un an.

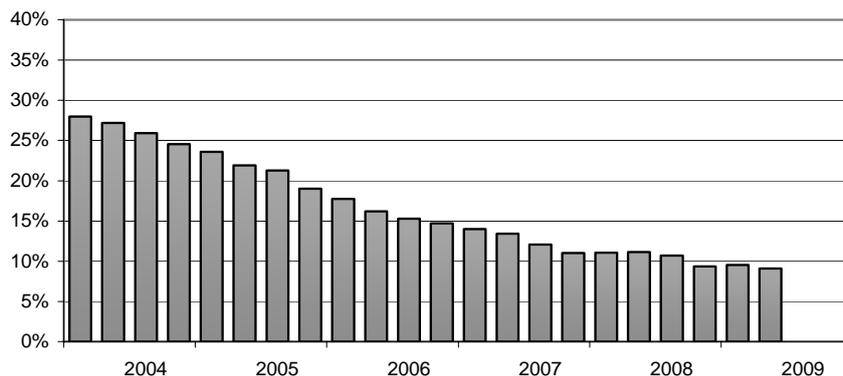
Nota Bene : A compter du 2nd trimestre 2006, la collecte des statistiques concernant l'encours des passifs financiers inclut les données provenant du recensement d'une nouvelle société financière de la place (les données des tableaux et des graphiques intègrent ce nouvel établissement).

L'encours de crédits des établissements de crédit locaux atteint 918,5 millions d'€, + 6,1 % sur un an et + 0,6 % au 2nd trimestre 2009 ...



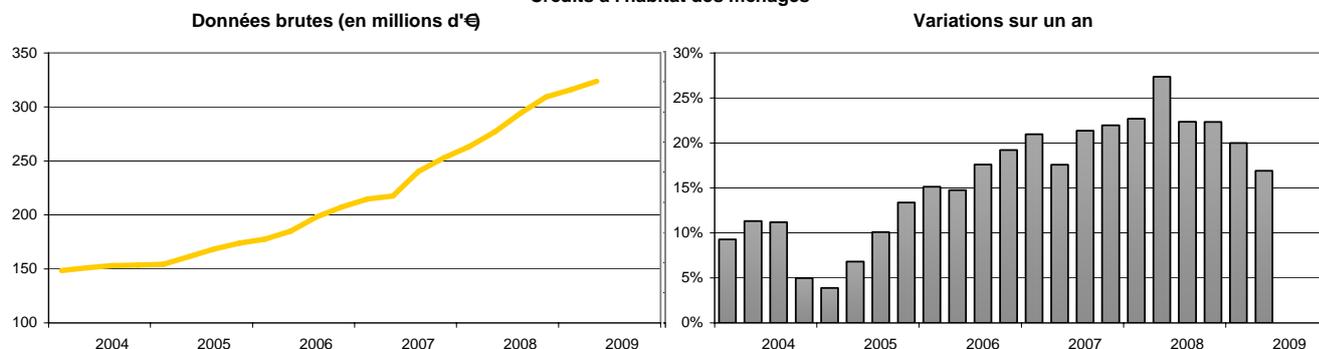
L'encours sain des crédits consentis par les établissements locaux s'établit à 834,8 millions d'€ au 30 juin 2009. Il maintient sa progression (+1,1 % sur le trimestre), en raison de la bonne orientation des crédits à l'habitat des ménages (+2,4 %) et des crédits à l'investissement des entreprises (+3,6 %). En revanche les crédits à la consommation des ménages (-0,1 %) et les crédits d'exploitation des entreprises (-6,8 %) sont mal orientés. **L'encours brut total** progresse de 6,1 % sur un an mais se stabilise sur le trimestre (+ 0,6 %), en raison de la diminution des créances douteuses (-4 %). Le taux de créances douteuses (9,1 %) perd 0,4 point sur le trimestre (- 2 points sur un an).

Taux de créances douteuses



Les concours accordés aux ménages affichent une progression sur un an mais à un rythme en ralentissement (+ 10,5 %; contre + 16,4 % l'année dernière), atteignant 477,6 millions d'€. Les crédits à l'habitat, principale composante de l'endettement des ménages (68 % de l'encours), progressent de 16,9 % sur un an (+ 2,4 % au 2nd trimestre 2009), et s'établissent à 323,7 millions d'€ à fin juin 2009. L'encours des crédits à la consommation affiche pour la première fois une orientation négative sur longue période (- 0,8 % sur un an, - 0,1 % sur le trimestre) pour atteindre un encours de 153,2 millions d'€. Cet encours est très dépendant du marché automobile qui reste encore mal orienté en ce deuxième trimestre 2009. Les ménages renforcent ainsi leur position de principaux bénéficiaires des établissements de crédit locaux (57 % du total des encours sains et +1,0 point sur un an).

Crédits à l'habitat des ménages



L'encours de crédits consentis aux entreprises par les établissements locaux se stabilise au 2nd trimestre (+ 0,7 %), atteignant 337,0 millions d'€ à fin juin 2009. L'investissement, première composante du financement bancaire des entreprises, enregistre une progression trimestrielle de 3,6 % (+ 13,7 % sur un an), continuant de soutenir la production. Ces concours sont constitués à

hauteur de 156,8 millions d'€ de crédits d'équipement (+ 4,0 % sur le trimestre) et de 17,7 millions d'€ de crédit-bail (+ 1,1 % sur un an). L'encours des crédits d'exploitation poursuit son mouvement de recul engagé depuis le début de l'année 2009 (- 8,5 % sur un an et - 6,8 % sur le trimestre) et s'établit à 83,2 millions d'€. L'encours des comptes ordinaires débiteurs diminue de 9,5 %, de même que les créances commerciales (- 14,1 %) à 6,1 millions d'€. L'encours sain des entreprises représente ainsi 40,4 % du total de l'encours sain (- 0,5 point sur un an).

Selon le solde d'opinions des dirigeants des établissements de crédit, la collecte de dépôts s'inscrirait en légère baisse au troisième trimestre, une reprise est toutefois anticipée à la fin de l'année 2009.

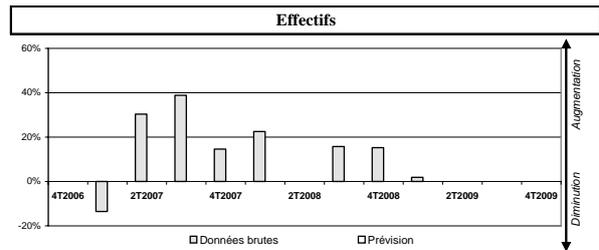
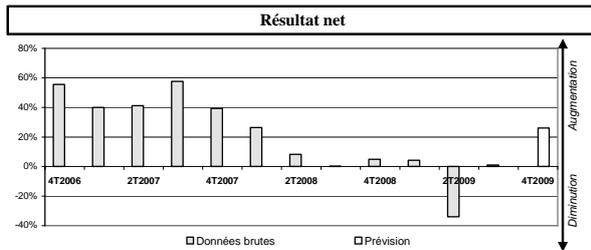
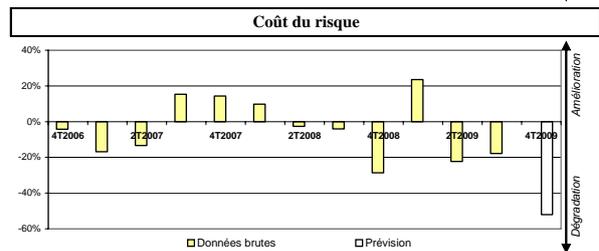
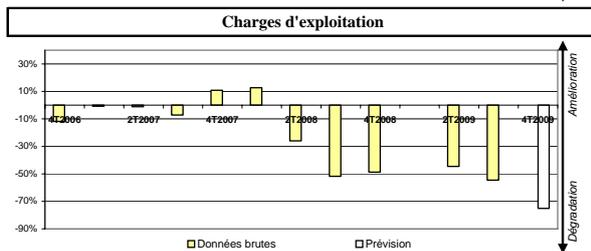
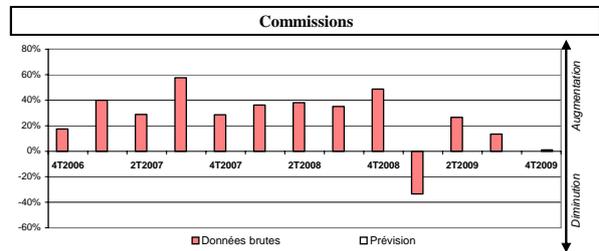
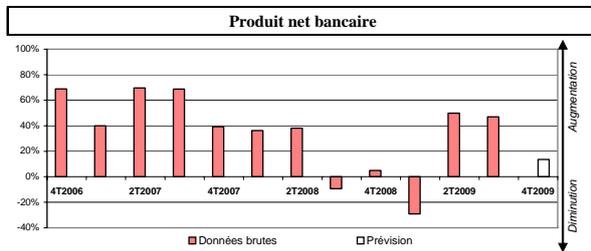
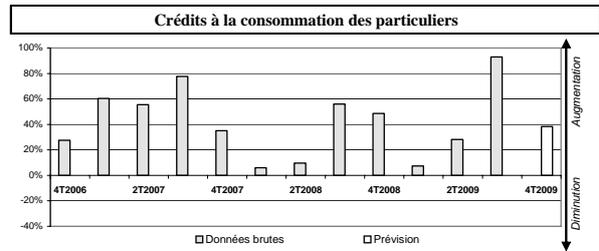
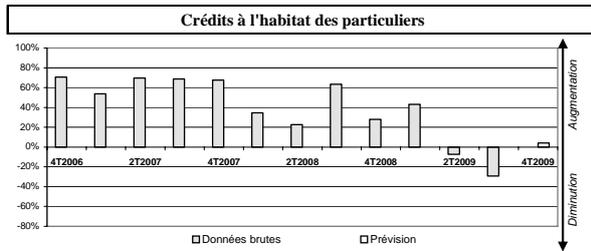
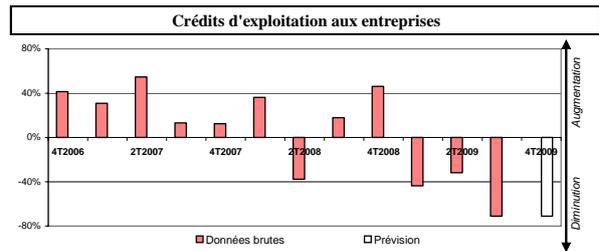
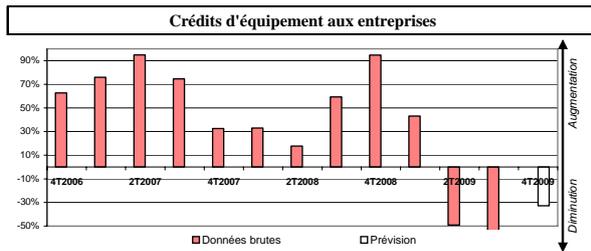
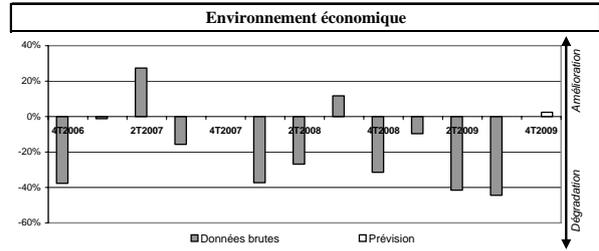
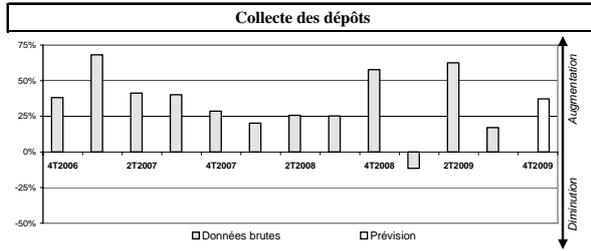
Le marché du crédit aux entreprises enregistrerait au troisième trimestre 2009, une dégradation à la fois sur les crédits d'équipement mais également sur les crédits d'exploitation. Une légère reprise est anticipée pour les crédits d'équipement à la fin de l'année 2009, mais le solde d'opinions conserve une orientation négative. S'agissant de la clientèle des ménages, le marché du crédit à l'habitat régresserait au troisième trimestre, alors que l'opinion sur les crédits à la consommation s'inscrit à la hausse ce trimestre, selon les dirigeants des établissements bancaires.

Les résultats bancaires se tassent au 3^{ème} trimestre 2009, selon les dirigeants des établissements de crédit.

Le solde d'opinions sur les charges d'exploitation s'est sensiblement dégradé de même que celui sur les risques. Ces évolutions conduisent à un tassement des résultats bancaires. Une meilleure orientation est toutefois anticipée pour le quatrième trimestre 2009.

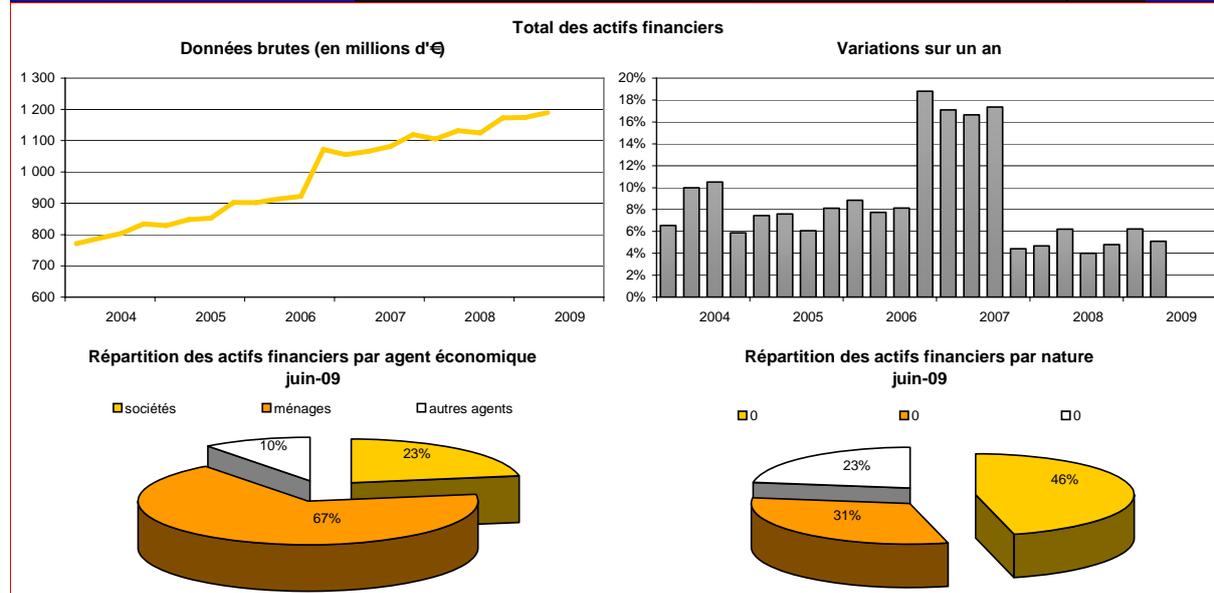
3- L'enquête auprès des Etablissements de Crédit

Soldes d'opinions des dirigeants



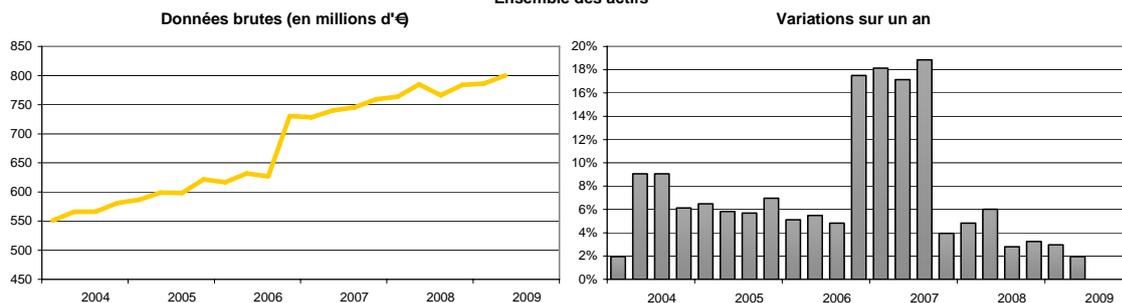
4- Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions									Variations	
	juin-04	juin-05	juin-06	juin-07	juin-08	sept-08	déc-08	mars-09	juin-09	1 an	1 trim.
Sociétés	162,6	179,7	197,4	227,7	242,4	248,0	270,5	269,5	268,2	10,6%	-0,5%
Dépôts à vue	112,6	135,2	143,5	172,8	172,3	173,0	205,5	204,5	197,7	14,7%	-3,3%
Placements liquides ou à court terme	35,5	34,8	41,6	46,8	65,3	70,9	61,8	62,7	68,3	4,7%	9,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,7	154,6%	114,5%
Placements indexés sur les taux de marché	35,2	34,4	41,2	46,5	65,0	70,5	61,5	62,4	67,6	4,1%	8,4%
(dt) comptes à terme	19,8	20,6	21,8	22,1	26,1	27,8	27,9	27,3	22,3	-14,5%	-18,2%
(dt) OPCVM monétaires	11,7	13,1	15,7	19,5	31,4	34,6	32,1	33,7	43,9	39,6%	30,3%
(dt) certificats de dépôt	3,6	0,7	3,7	4,9	7,4	8,1	1,4	1,4	1,4	-81,1%	0,0%
Epargne à long terme	14,5	9,7	12,3	8,1	4,8	4,1	3,3	2,3	2,2	-55,3%	-7,4%
(dt) OPCVM non monétaires	14,2	9,2	11,8	7,7	4,4	3,7	3,0	2,0	1,7	-60,7%	-11,9%
Ménages	566,0	599,0	631,8	740,2	784,8	766,1	783,9	786,1	800,0	1,9%	1,8%
Dépôts à vue	199,9	211,0	216,7	235,8	248,1	243,9	253,4	248,8	257,1	3,7%	3,3%
Placements liquides ou à court terme	206,6	216,4	234,4	250,6	275,1	271,3	282,1	277,3	277,1	0,7%	-0,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	173,0	182,8	196,1	211,4	227,9	225,8	237,9	235,3	236,8	3,9%	0,6%
Livrets ordinaires	42,3	44,0	49,5	54,5	58,7	57,6	60,7	63,0	61,1	4,0%	-3,1%
Livrets A et bleus	87,1	89,9	93,8	101,8	110,4	110,4	117,7	119,0	121,7	10,2%	2,3%
Livrets jeunes	0,9	1,5	4,2	4,4	4,6	4,5	4,7	2,6	2,7	-40,9%	2,7%
Livrets d'épargne populaire	14,5	15,1	15,2	15,7	16,4	16,0	15,9	10,9	11,3	-31,2%	3,6%
LDD	6,4	7,2	7,6	9,8	12,7	12,9	14,0	14,5	14,8	16,6%	2,1%
Comptes d'épargne logement	21,9	25,1	25,7	25,3	25,2	24,5	24,8	25,3	25,3	0,2%	-0,1%
Placements indexés sur les taux de marché	33,5	33,6	38,4	39,2	47,2	45,5	44,2	42,0	40,3	-14,6%	-4,1%
(dt) Comptes créditeurs à terme	23,5	23,9	27,5	30,4	31,9	30,6	31,3	27,9	26,3	-17,5%	-5,6%
(dt) Bons de caisse	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
(dt) OPCVM monétaires	9,9	9,7	10,8	8,7	15,3	14,9	12,9	14,1	14,0	-8,4%	-1,0%
Epargne à long terme	159,5	171,6	180,7	253,8	261,7	250,9	248,3	260,0	265,8	1,6%	2,2%
Plans d'épargne logement	84,0	89,3	87,1	82,1	78,3	77,0	78,1	76,8	77,2	-1,4%	0,5%
Plans d'épargne populaire	10,6	10,0	9,2	7,6	6,8	6,8	6,7	6,5	6,5	-5,3%	-1,0%
Autres comptes d'épargne	0,2	0,2	0,3	1,0	1,5	0,9	1,1	1,2	1,0	-30,9%	-11,6%
Portefeuille-titre	6,8	8,4	10,9	13,3	11,3	12,1	11,0	11,3	12,9	14,5%	13,9%
OPCVM non-monétaires	19,0	17,4	18,3	18,2	18,3	17,9	17,4	15,2	15,1	-17,3%	-0,3%
Contrats d'assurance-vie	38,9	46,2	54,9	131,7	145,5	136,2	133,9	149,1	153,1	5,3%	2,7%
Autres agents	59,6	69,4	84,5	98,0	104,9	111,2	118,6	118,6	121,6	16,0%	2,5%
Dépôts à vue	45,4	53,9	64,8	75,8	80,4	83,5	93,5	92,7	93,5	16,2%	0,8%
Placements liquides ou à court terme	13,9	15,2	17,9	20,3	22,7	26,0	23,3	24,0	26,2	15,7%	9,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	3,7	3,7	4,9	5,7	6,2	6,4	6,2	8,1	10,9	ns	ns
Placements indexés sur les taux de marché	10,2	11,4	12,9	14,6	16,5	19,6	17,1	15,9	15,3	-7,1%	-3,4%
(dt) Comptes créditeurs à terme	6,9	5,9	7,4	7,2	6,7	7,7	7,5	7,3	6,8	1,3%	-7,6%
Epargne à long terme	0,3	0,3	1,8	1,9	1,8	1,7	1,7	2,0	1,9	9,4%	-3,7%
Total actifs financiers	788,2	848,0	913,7	1065,8	1132,1	1125,3	1173,0	1174,3	1189,8	5,1%	1,3%
Dépôts à vue	357,9	400,1	425,0	484,3	500,8	500,4	552,4	546,0	548,2	9,5%	0,4%
Placements liquides ou à court terme	255,9	266,4	293,9	317,6	363,0	368,2	367,3	363,9	371,7	2,4%	2,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	177,0	186,9	201,4	217,4	234,4	232,6	244,5	243,7	248,4	6,0%	1,9%
Placements indexés sur les taux de marché	78,9	79,4	92,5	100,2	128,6	135,6	122,8	120,2	123,2	-4,2%	2,5%
Epargne à long terme	174,4	181,6	194,8	263,8	268,3	256,7	253,3	264,4	269,9	0,6%	2,1%

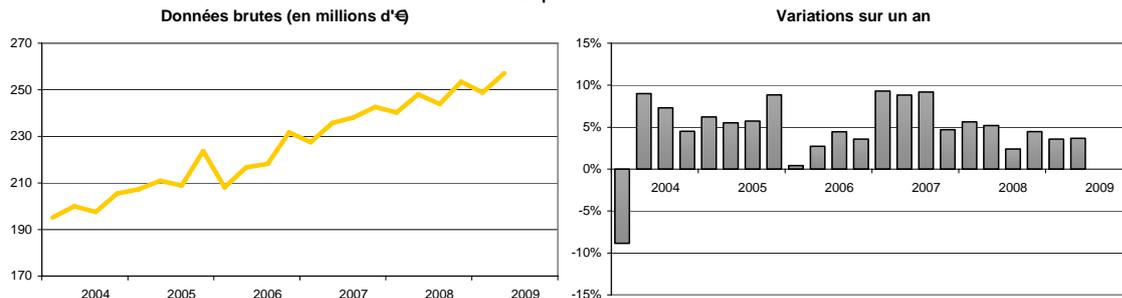


Les avoirs des ménages

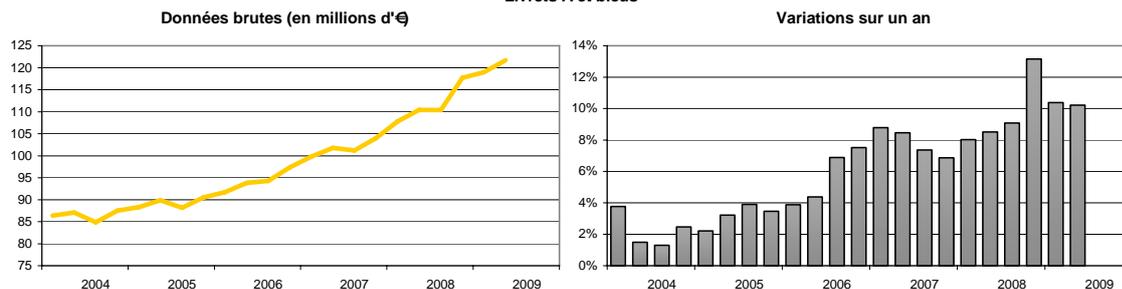
Ensemble des actifs



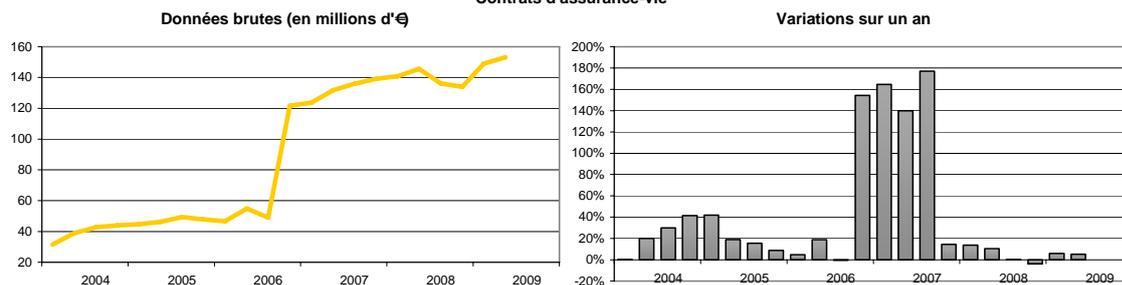
Dépôts à vue



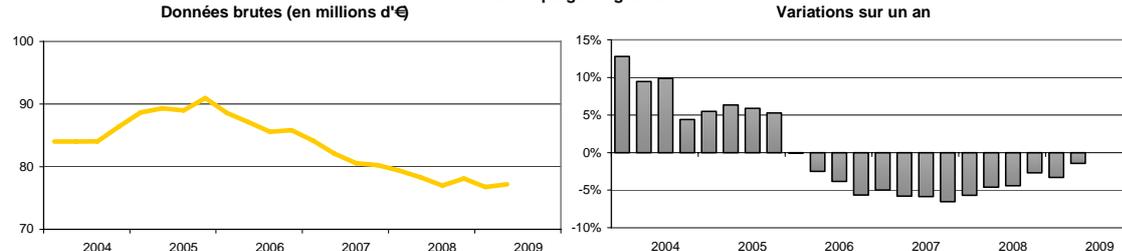
Livrets A et bleus



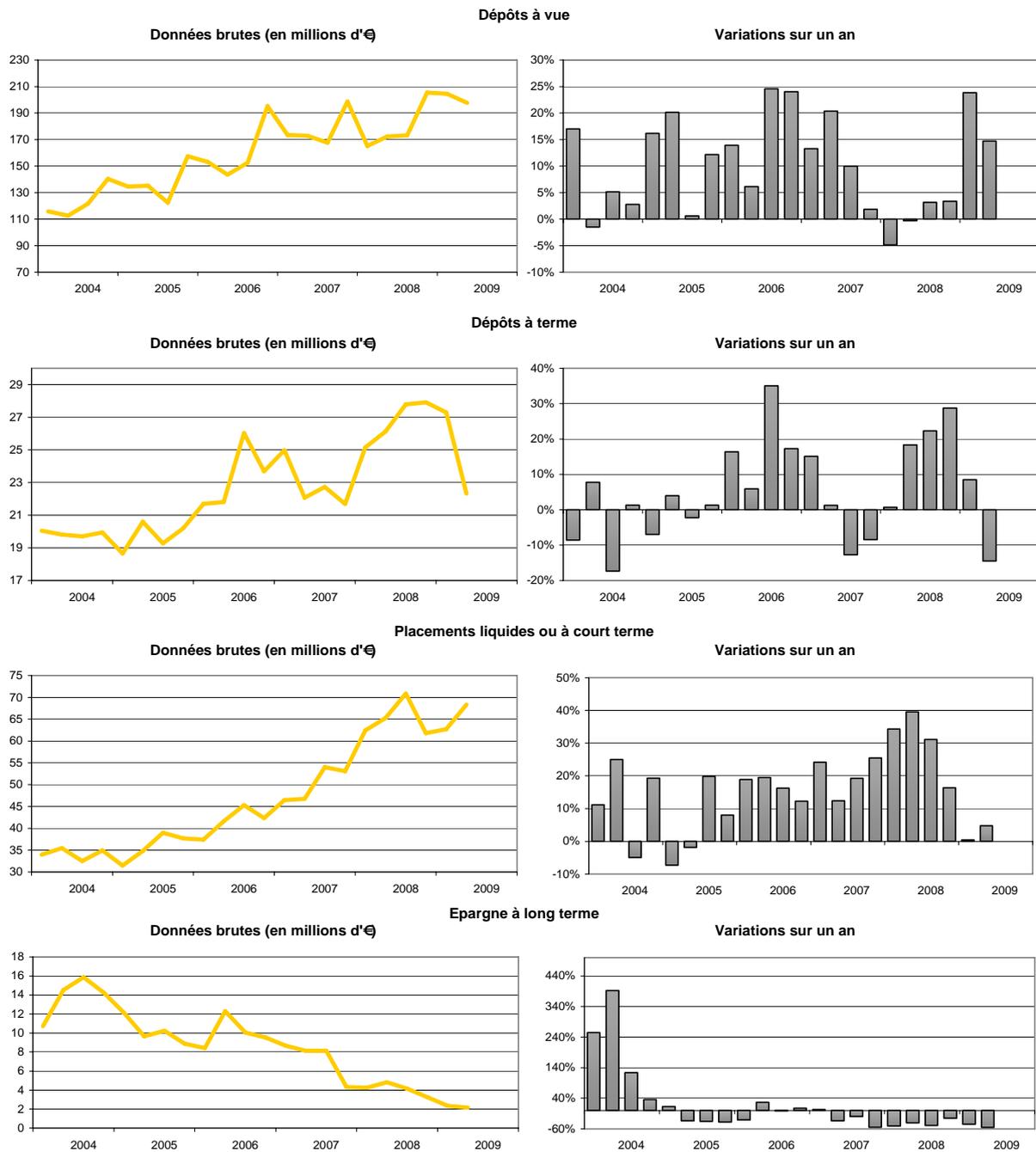
Contrats d'assurance-vie



Plans d'épargne logement



Les disponibilités des entreprises

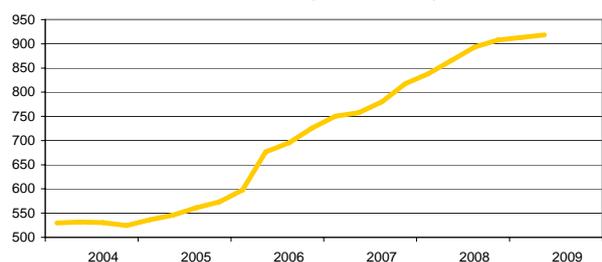


5- Les passifs financiers de la clientèle non financière

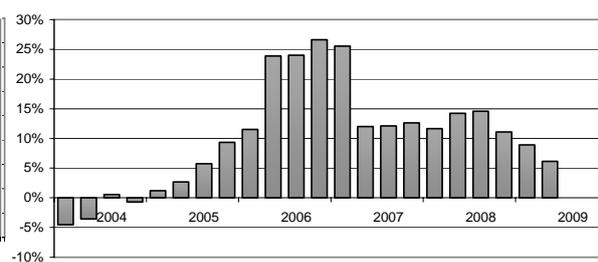
5-1 Les concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montants en millions									Variations	
	juin-04	juin-05	juin-06	juin-07	juin-08	sept-08	déc-08	mars-09	juin-09	1 an	1 trim.
Entreprises	156,3	175,3	232,5	263,0	314,8	324,4	335,4	334,5	337,0	7,1%	0,7%
Crédits d'exploitation	44,5	49,3	71,3	80,1	90,9	92,2	95,9	89,2	83,2	-8,5%	-6,8%
Créances commerciales	5,4	5,8	6,2	8,6	7,1	6,3	8,5	7,6	6,1	-14,1%	-19,8%
Crédits de trésorerie	17,1	16,8	33,5	35,3	48,9	48,9	49,3	48,4	45,5	-7,0%	-5,9%
dont entrepreneurs individuels	5,6	6,3	8,6	8,0	10,3	9,8	10,1	9,5	9,2	-10,2%	-2,8%
Comptes ordinaires débiteurs	22,0	26,7	31,6	36,1	34,9	37,0	38,1	33,2	31,6	-9,5%	-5,0%
Affacturage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Crédits d'investissement	84,1	87,0	103,7	133,8	153,4	158,5	164,3	168,5	174,5	13,7%	3,6%
Crédits à l'équipement	76,9	79,4	85,8	118,4	135,9	141,6	147,2	150,7	156,8	15,4%	4,0%
dont entrepreneurs individuels	14,3	13,0	11,0	12,0	11,6	12,5	13,2	12,9	12,3	6,3%	-4,1%
Crédit-bail	7,2	7,6	17,9	15,4	17,5	17,0	17,2	17,7	17,7	1,1%	0,0%
Crédits à l'habitat	17,5	25,3	35,9	46,8	67,8	70,9	72,7	74,4	76,6	13,0%	3,0%
Autres crédits	10,2	13,8	21,7	2,3	2,6	2,8	2,6	2,5	2,6	0,9%	7,5%
Ménages	222,5	241,9	317,3	371,2	432,1	451,8	464,3	470,3	477,6	10,5%	1,6%
Crédits à la consommation	71,3	80,6	132,2	152,9	154,5	154,5	152,2	153,4	153,2	-0,8%	-0,1%
Crédits de trésorerie	66,6	74,4	121,2	138,1	139,5	137,8	135,5	135,3	135,5	-2,9%	0,1%
Comptes ordinaires débiteurs	4,0	5,1	6,0	6,3	6,8	7,6	7,2	8,0	7,3	8,0%	-8,4%
Crédit-bail	0,7	1,2	4,9	8,5	8,2	9,1	9,5	10,1	10,5	27,5%	3,4%
Crédits à l'habitat	150,9	161,2	185,0	217,5	276,9	294,0	309,2	316,2	323,7	16,9%	2,4%
Autres crédits	0,2	0,1	0,1	0,8	0,7	3,3	2,9	0,7	0,6	-11,2%	-4,3%
Collectivités locales	2,5	0,6	0,5	3,8	5,2	5,1	4,7	4,4	4,4	-14,7%	0,5%
Crédits d'exploitation	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,6	ns	ns
Crédits de trésorerie	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Comptes ordinaires débiteurs	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,6	ns	ns
Crédits d'investissement	2,2	0,4	0,3	3,7	5,2	5,1	4,7	4,2	3,8	-26,5%	-10,0%
Crédits à l'équipement	2,2	0,4	0,3	3,7	5,2	5,1	4,7	4,2	3,8	-26,5%	-10,0%
Crédit-bail	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Crédits à l'habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Autres crédits	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Autres agents et CCB non ventilés	5,9	8,6	16,4	18,0	17,0	16,4	18,5	16,6	15,8	-6,8%	-4,8%
Total encours sain	387,2	426,4	566,7	655,9	769,0	797,7	823,0	825,8	834,8	8,6%	1,1%
Créances douteuses brutes	144,6	119,6	109,7	101,6	96,3	95,5	85,0	87,1	83,7	-13,2%	-4,0%
Créances douteuses nettes	29,4	19,6	15,9	13,6	18,8	18,4	20,5	22,8	20,0	6,7%	-12,1%
dont entreprises	25,9	17,1	11,6	8,3	11,0	10,5	10,2	11,9	12,0	9,4%	0,6%
dont ménages	3,5	2,4	3,8	5,2	7,6	8,0	10,1	10,7	7,9	4,2%	-26,5%
Provisions	115,1	100,0	93,7	88,0	77,5	77,1	64,5	64,3	63,6	-18,0%	-1,1%
Total encours brut	531,8	546,1	676,4	757,6	865,3	893,3	908,0	912,9	918,5	6,1%	0,6%
Taux de créances douteuses	27,2%	21,9%	16,2%	13,4%	11,1%	10,7%	9,4%	9,5%	9,1%	-2,0	-0,4
Taux de provisionnement	79,6%	83,6%	85,5%	86,6%	80,5%	80,7%	75,9%	73,8%	76,0%	-4,4	2,2

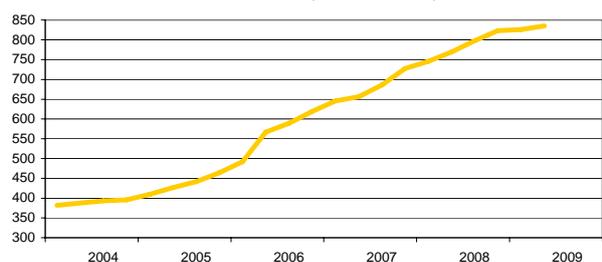
Encours de crédit brut des EC locaux
Données brutes (en millions d'€)



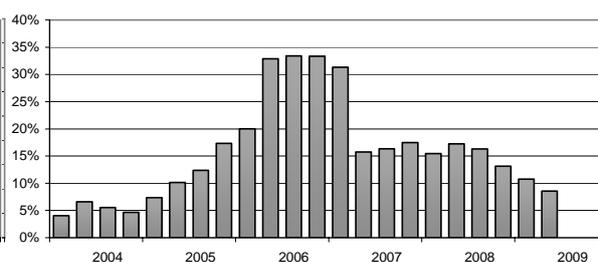
Variations sur un an



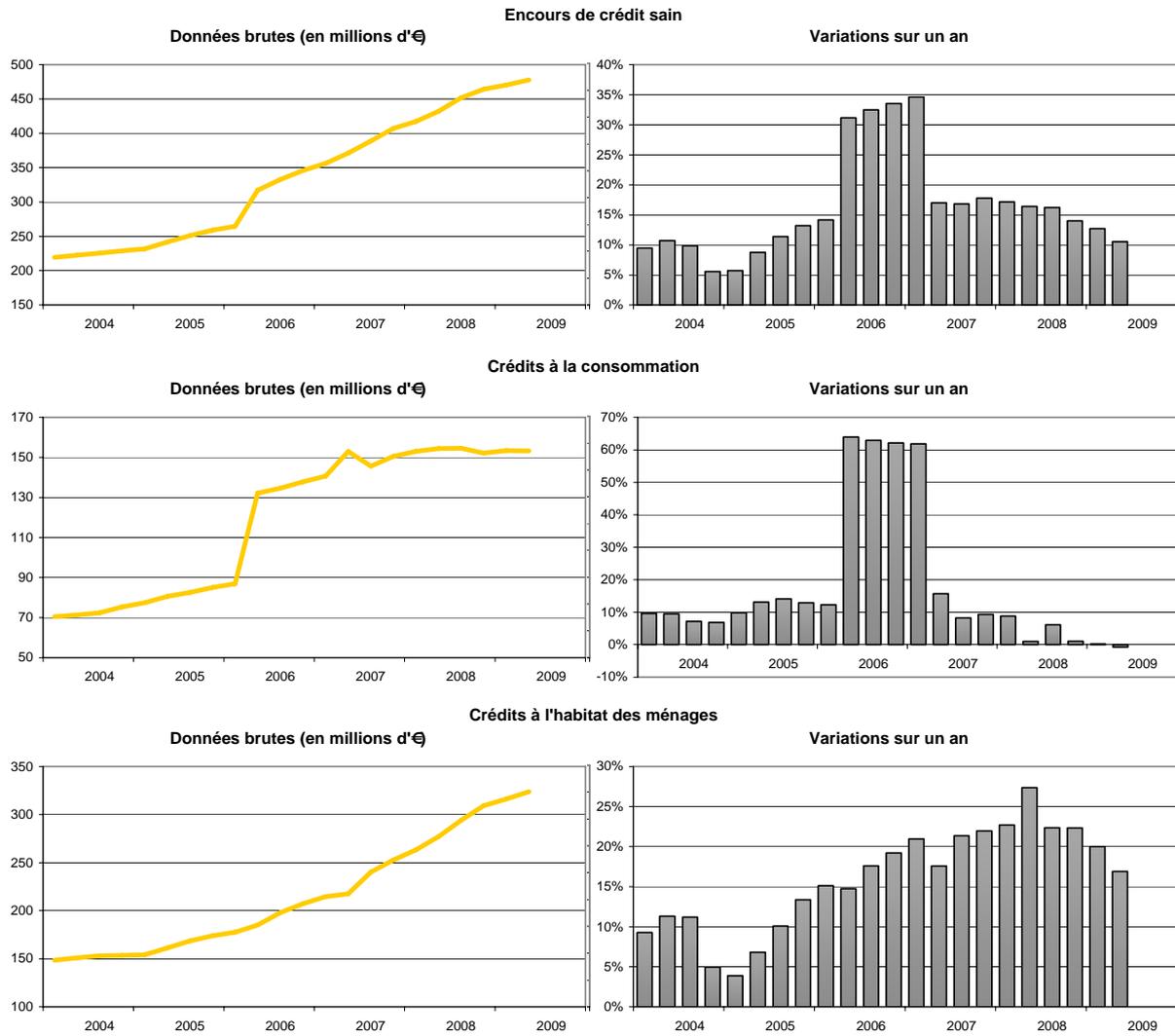
Encours de crédit sain des EC locaux
Données brutes (en millions d'€)



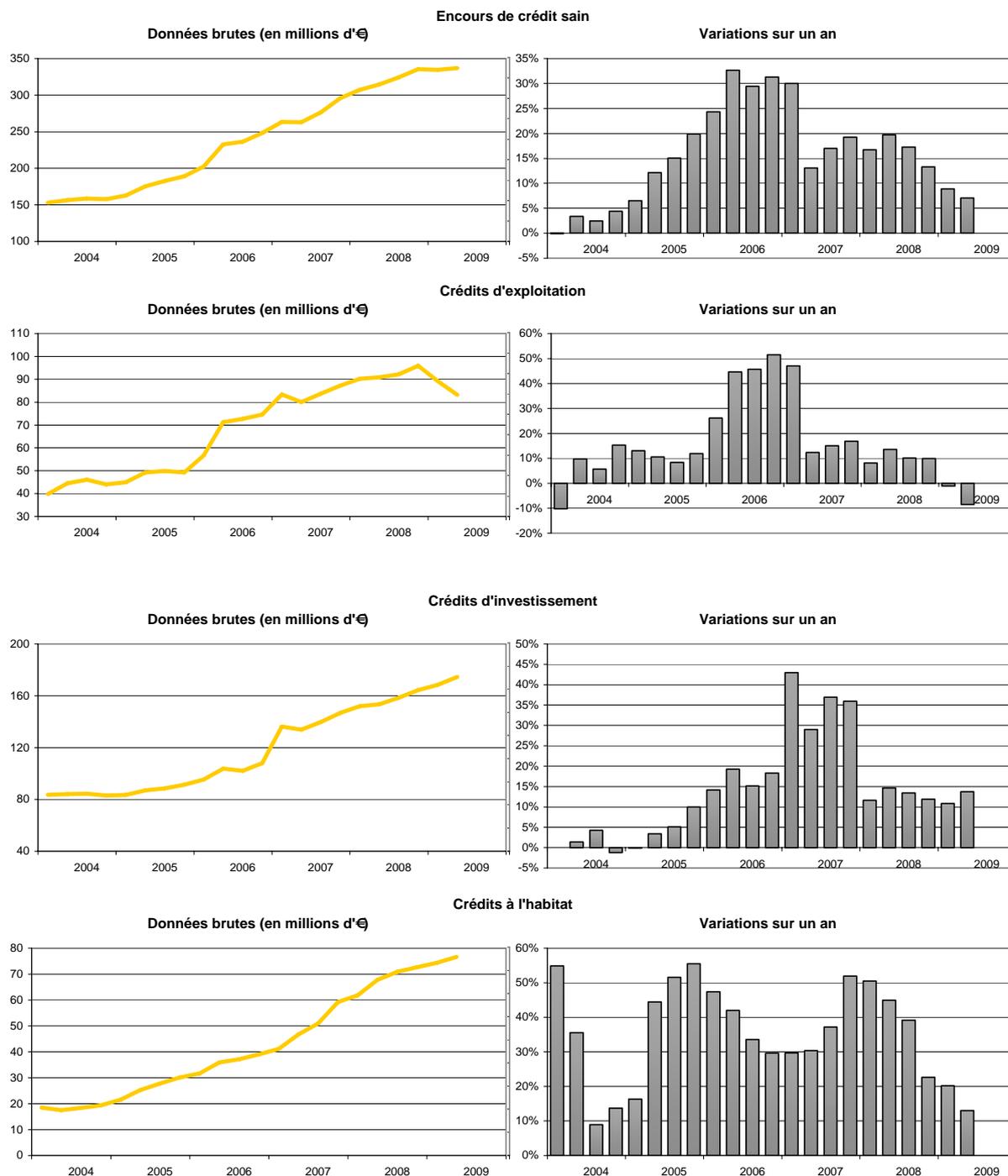
Variations sur un an



L'endettement des ménages



L'endettement des entreprises

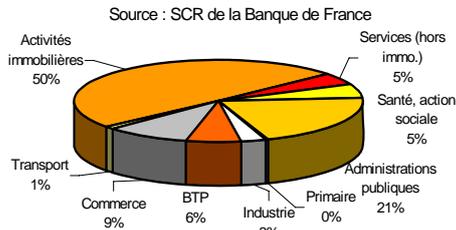


5-2 Les concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

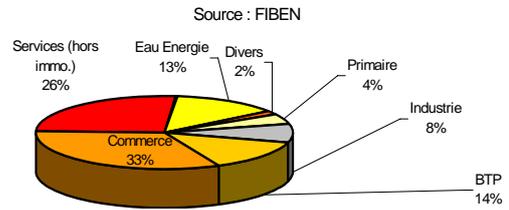
	Montants en millions									Variations	
	juin-04	juin-05	juin-06	juin-07	juin-08	sept-08	déc-08	mars-09	juin-09	1 an	1 trim.
Entreprises	611,7	648,6	813,7	885,9	996,6	1040,6	1082,9	1084,7	1088,7	9,2%	0,4%
Crédits d'exploitation	45,5	49,3	80,4	84,7	105,3	103,8	109,5	97,2	90,3	-14,3%	-7,1%
Créances commerciales	5,4	5,8	12,8	9,9	15,4	12,0	12,6	8,6	7,6	-50,8%	-11,6%
Crédits de trésorerie	18,0	16,8	34,2	37,1	52,6	52,4	52,9	52,6	49,1	-6,6%	-6,7%
dont entrepreneurs individuels	5,6	6,3	8,6	8,1	10,6	9,8	10,1	9,7	9,3	-12,4%	-4,4%
Comptes ordinaires débiteurs	22,0	26,7	33,4	37,6	36,7	38,6	43,1	35,3	32,7	-11,0%	-7,3%
Affacturage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,9	0,9	0,7	0,9	rs	rs
Crédits d'investissement	84,6	87,5	163,6	244,5	293,3	320,0	345,6	346,9	350,9	19,6%	1,2%
Crédits à l'équipement	77,4	79,9	117,2	182,0	226,6	246,9	259,3	262,1	266,6	17,6%	1,7%
dont entrepreneurs individuels	14,3	13,0	19,9	22,6	22,4	23,1	23,1	23,3	22,3	-0,1%	-4,1%
Crédit-bail	7,2	7,6	46,4	62,5	66,8	73,0	86,3	84,8	84,4	26,4%	-0,6%
Crédits à l'habitat	469,1	496,2	546,5	553,2	594,5	613,2	624,5	637,3	644,0	8,3%	1,0%
Autres crédits	12,5	15,7	23,2	3,5	3,5	3,7	3,4	3,3	3,5	-0,4%	6,0%
Ménages	291,3	303,3	384,8	450,7	524,8	545,0	558,2	566,2	574,3	9,4%	1,4%
Crédits à la consommation	82,8	92,6	145,1	168,7	173,1	173,3	170,8	172,0	172,0	-0,6%	0,0%
Crédits de trésorerie	78,0	86,4	134,1	153,9	158,1	156,6	154,1	153,9	154,2	-2,5%	0,2%
Comptes ordinaires débiteurs	4,0	5,1	6,0	6,3	6,8	7,6	7,2	8,0	7,4	7,8%	-8,3%
Crédit-bail	0,7	1,2	4,9	8,5	8,2	9,1	9,5	10,1	10,5	27,5%	3,4%
Crédits à l'habitat	208,3	210,6	239,6	281,2	350,9	368,3	384,5	393,4	401,7	14,5%	2,1%
Autres crédits	0,2	0,1	0,1	0,8	0,7	3,3	2,9	0,7	0,6	-11,3%	-4,3%
Collectivités locales	161,7	183,6	234,3	266,9	239,9	241,5	304,1	301,6	317,2	32,2%	5,2%
Crédits d'exploitation	0,2	0,1	0,3	0,3	0,5	0,4	2,5	2,1	1,8	rs	rs
Crédits de trésorerie	0,1	0,0	0,2	0,2	0,5	0,3	2,5	2,0	1,2	rs	rs
Comptes ordinaires débiteurs	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,6	6722,2%	261,2%
Crédits d'investissement	136,5	156,6	208,4	263,2	239,0	240,4	300,6	298,4	314,5	31,6%	5,4%
Crédits à l'équipement	136,5	156,6	208,2	263,0	238,5	239,8	300,1	297,9	314,1	31,7%	5,4%
Crédit-bail	0,0	0,0	0,1	0,2	0,6	0,5	0,5	0,5	0,4	-21,9%	-6,7%
Crédits à l'habitat	18,7	22,5	25,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	rs	rs
Autres crédits	6,3	4,4	2,5	3,5	0,3	0,8	1,1	1,1	0,9	194,5%	-14,1%
Autres agents et OCB non ventilés	44,1	61,6	67,3	59,9	39,4	28,4	36,1	27,4	27,5	-30,3%	0,2%
Total encours sain	1108,8	1197,1	1500,0	1662,8	1800,0	1854,4	1980,9	1978,8	2007,0	11,5%	1,4%
Créances douteuses brutes	162,6	136,6	136,0	117,3	123,3	125,4	103,2	96,3	91,3	-26,0%	-5,2%
Créances douteuses nettes	47,5	36,6	42,3	29,3	45,8	48,3	38,7	32,0	27,7	-39,6%	-13,4%
dont entreprises	34,5	26,5	28,6	18,5	31,8	27,0	20,3	14,4	13,3	-58,1%	-7,6%
dont ménages	12,7	9,5	9,1	10,0	11,8	12,1	14,9	14,6	11,4	rs	rs
Provisions	115,1	100,0	93,7	88,0	77,5	77,1	64,5	64,3	63,6	-18,0%	-1,1%
Total encours brut	1271,4	1333,7	1636,1	1780,2	1923,4	1979,9	2084,0	2075,1	2098,3	9,1%	1,1%
Taux de créances douteuses	12,8%	10,2%	8,3%	6,6%	6,4%	6,3%	5,0%	4,6%	4,4%	-2,1	-0,3
Taux de provisionnement	70,8%	73,2%	68,9%	75,0%	62,9%	61,5%	62,5%	66,8%	69,7%	6,8	2,9

6- Les risques sectoriels

Répartition des risques par secteur au 30/06/2009

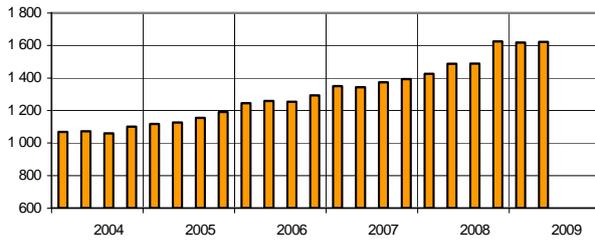


Répartition par secteur des incidents de paiement sur effets en valeur au 2ème trimestre 2009

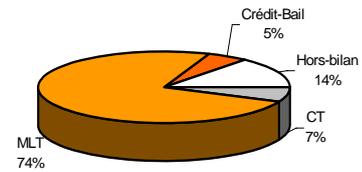


Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France

en millions d'€

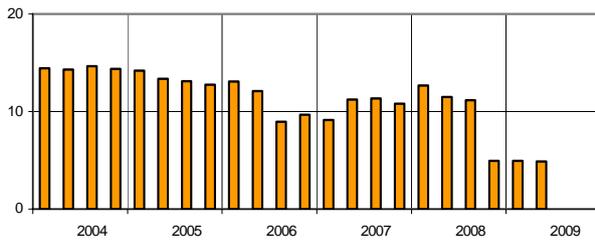


Structure en %

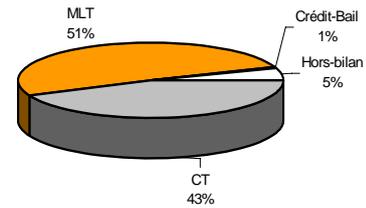


Secteur primaire

en millions d'€

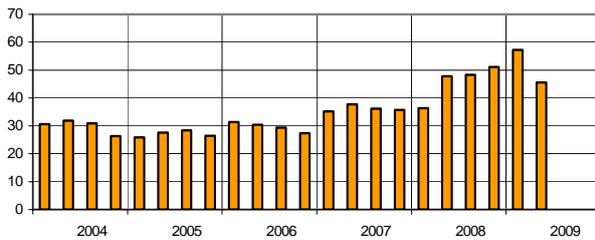


Structure en %

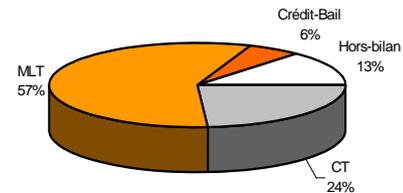


Industrie

en millions d'€

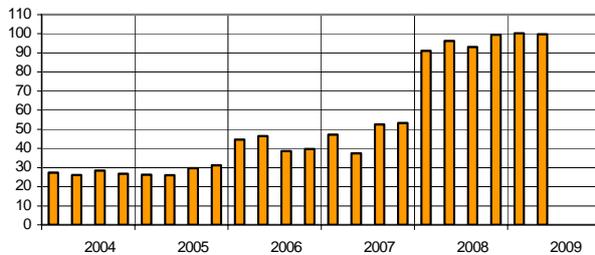


Structure en %

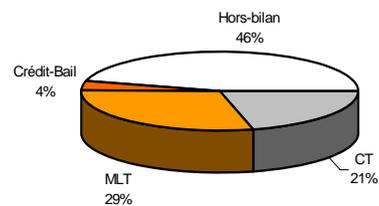


Construction

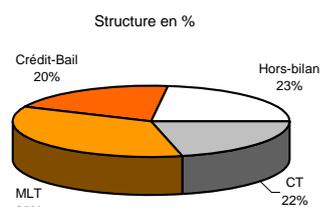
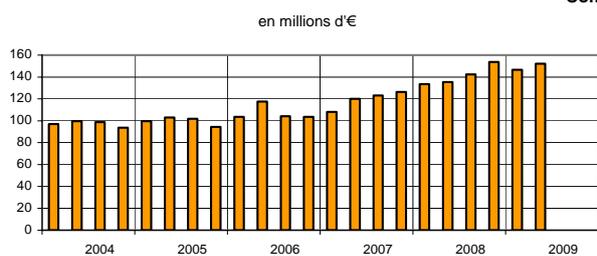
en millions d'€



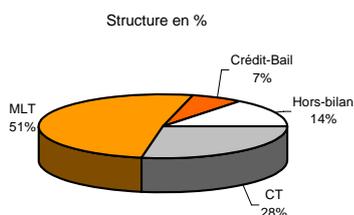
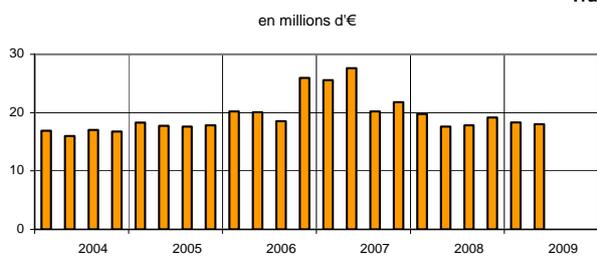
Structure en %



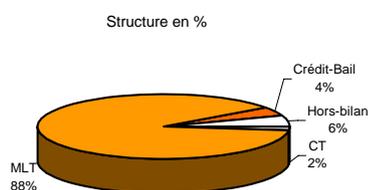
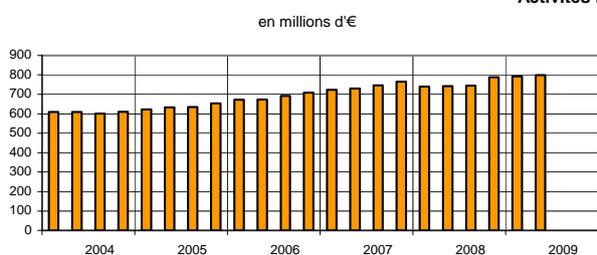
Commerce



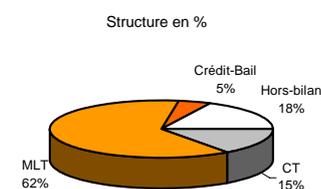
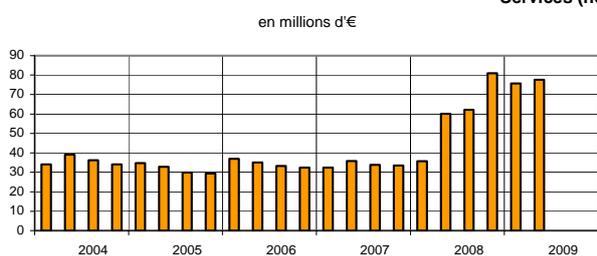
Transport



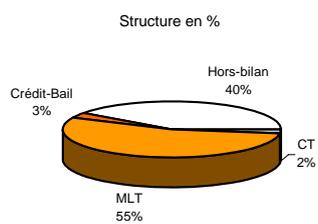
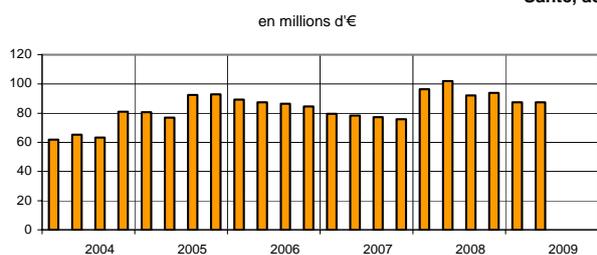
Activités immobilières



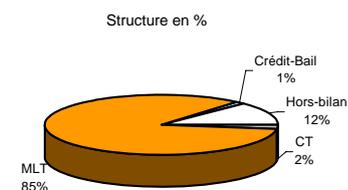
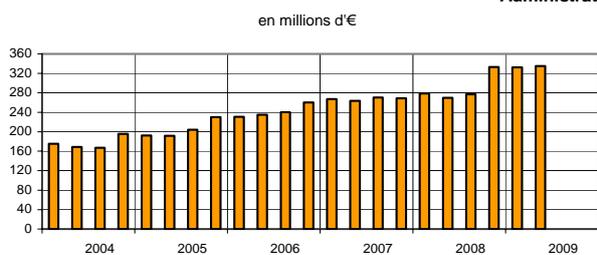
Services (hors immobilier)



Santé, action sociale



Administrations publiques



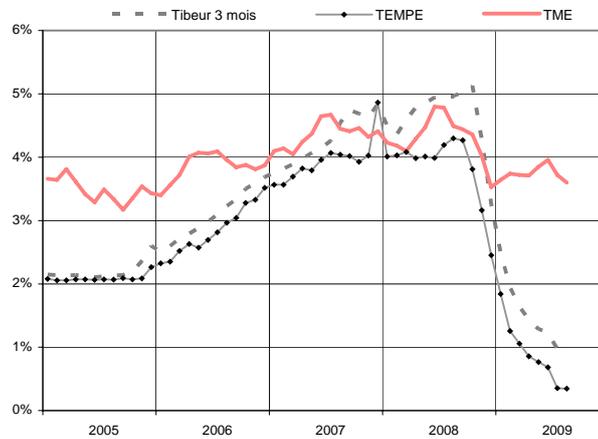
7- Rappel des taux

7-1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (13/05/09)	1,00%
Taux de la facilité de dépôt (08/04/09)	0,25%
Taux de la facilité de prêt marginal (13/05/09)	1,75%

TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 09)		
Livret A et bleu	LDD	LEP
1,25%	1,25%	1,75%
PEL*	CEL*	
2,50%	0,75%	
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2009 (JO du 11/02/09)		3,79%
ANNEE 2008 (JO du 23/02/08)		3,99%

7-2 Principaux taux de marché

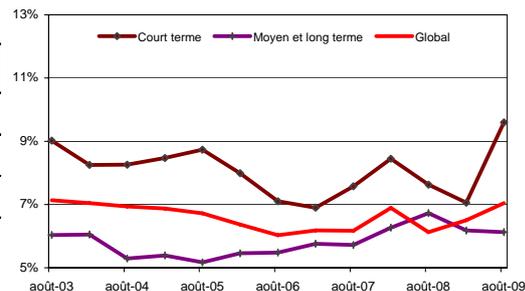


7-3 L'enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés

en %	Fév. 2008	Août 2008	Fév. 2009	Août. 2009	Variation en pts 6 mois	1 an
Crédits à CT	8,45%	7,63%	7,06%	9,60%	2,54	1,97
Crédits à MT et LT	6,27%	6,73%	6,18%	6,13%	-0,05	-0,60
ENSEMBLE	6,89%	6,91%	6,50%	7,04%	0,54	0,13

Source : IEDOM Guyane



7-4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (ou TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. Calculés trimestriellement, les seuils de l'usure s'appliquent pour une durée de trois mois et sont publiés au journal officiel.

L'article 32 de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

Catégorie	Plafonds de l'usure applicables sur la période						
	2T2008	3T2008	4T2008	1T2009	2T2009	3T2009	
PARTICULIERS	<u>Prêts immobiliers</u>						
	- Prêts à taux fixe	7,25%	7,31%	7,36%	7,80%	7,83%	7,01%
	- Prêts à taux variable	7,16%	7,19%	7,46%	7,80%	7,93%	7,03%
	- Prêts relais	7,25%	7,24%	7,53%	7,72%	8,05%	7,03%
	<u>Autres prêts</u>						
- Prêts <=1524 €(*)	20,60%	20,76%	21,09%	21,32%	21,36%	21,59%	
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1524 € (*)	20,48%	20,51%	20,72%	21,11%	20,92%	20,63%	
- Prêts personnels et autres prêts > 1524 €	9,60%	9,68%	9,77%	9,92%	10,04%	9,43%	
ENTREPRISES	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament						
	- Prêt d'une durée initiale sup. à 2 ans, à taux fixe						
	- Prêts d'une durée initiale sup. à 2 ans, à taux variable						
	- Découvert en compte (**)	14,29%	14,25%	14,17%	14,55%	14,13%	13,45%
	- Autres prêts d'une durée initiale inf. ou égale à 2 ans						

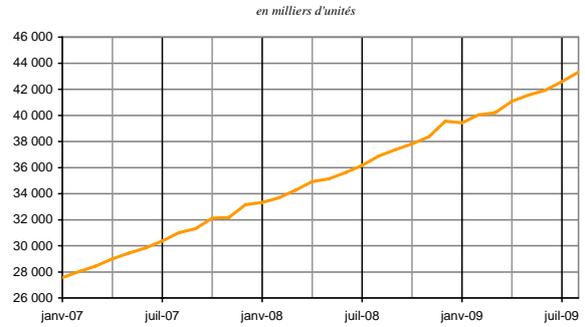
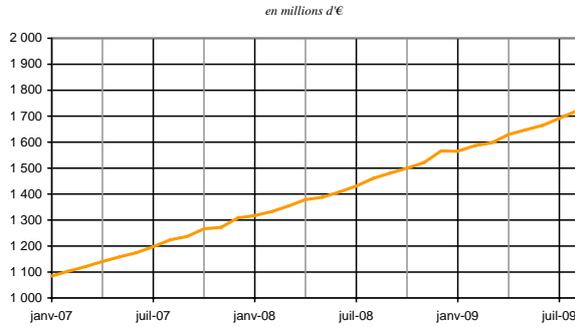
(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(**) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

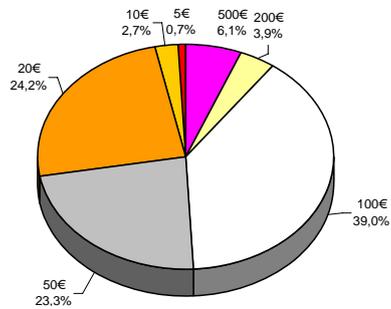
8- Monnaie fiduciaire

8-1 Emission mensuelle de billets euros

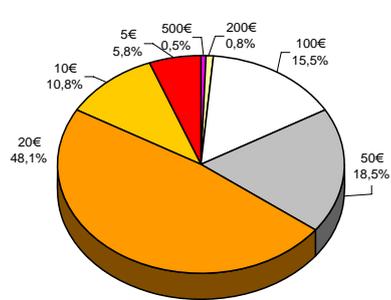
Emissions nettes cumulées de billets



Répartition en valeur

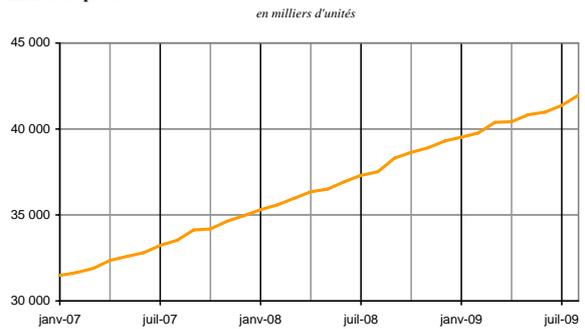
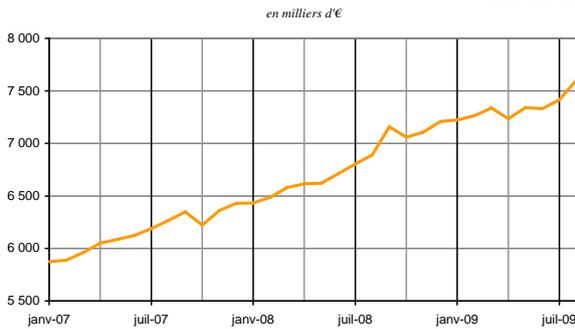


Répartition en volume

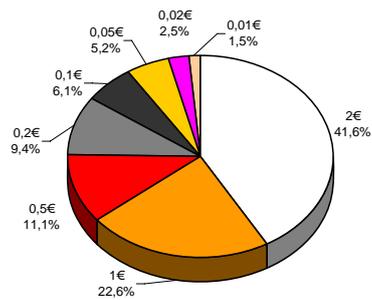


8-2 Emission mensuelle de pièces euros

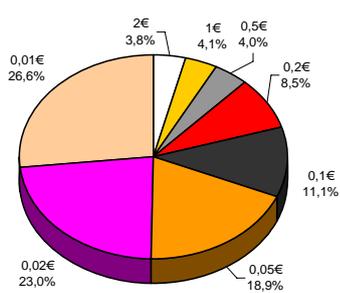
Emissions nettes cumulées de pièces



Répartition en valeur



Répartition en volume



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Sandra BURIN - HO CAN SUNG

Guy RICHARDSON

Jean-Pierre DERANCOURT

INSTITUT D'EMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
8, rue Christophe Colomb – B.P. 6016 – 97306 Cayenne Cedex

Téléphone : 0594.29.36.50 – télécopie : 0594.30.02.76
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Y. BARROUX
Responsable de la rédaction : JP. DERANCOURT
Editeur : IEDOM
Achévé d'imprimer le 17 septembre 2009
Dépôt légal : 17 septembre 2009- n° ISSN : 0296-3116